

33. Levier financier du secteur bancaire

- En 2011, dans 11 des 30 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de statistiques, le levier du secteur bancaire dépassait la moyenne de l'OCDE (13,9). En 2011, La Grèce détenait le plus élevé, à plus de trois fois la moyenne de l'OCDE, suivie de l'Italie et de l'Allemagne où il était de l'ordre de deux fois cette moyenne. Le Canada avait le ratio le plus bas à 2,3 en 2011.
- Entre 2006 et 2011, le levier du secteur bancaire en République slovaque a beaucoup diminué (-56 points). Malgré ce déclin, avec un niveau de 24,4 en 2011, il restait l'un des plus élevés de l'OCDE. Dans les autres pays de l'OCDE, il a augmenté de 6,8 points en moyenne pendant cette période, ce qui a rendu les banques plus sensibles aux chocs.
- En 2012, par rapport à 2011, le levier du secteur bancaire a baissé dans 23 des 28 pays de l'OCDE pour lesquels les statistiques de 2012 sont disponibles. Cela s'explique surtout par le resserrement des conditions du marché interbancaire, la difficulté d'émettre des emprunts et les retraits de dépôts.

Le rapport entre les actifs financiers du secteur bancaire et leurs fonds propres, qualifié aussi de ratio de multiplication des fonds propres, peut être utilisé avec d'autres mesures, de levier financier dans ce secteur pour apprécier sa stabilité financière globale et analyser sa santé financière.

Définition

Cet indicateur de levier financier se réfère au secteur bancaire (Banque centrale – S121 – et autres sociétés de dépôts – S122), étendu aux autres intermédiaires financiers, à l'exception des compagnies d'assurance et des fonds de pension (S123).

Le levier financier est calculé comme le rapport entre certains actifs financiers et le total des fonds propres :

- ces actifs financiers sont le numéraire et les dépôts, les titres autres que les actions, à l'exception des produits financiers dérivés, et les crédits, qui sont comptabilisés à l'actif des comptes de patrimoine financier de ces sous-secteurs financiers;
- le total des fonds propres se compose des actions et autres participations, à l'exception des parts d'OPCVM, qui sont comptabilisées au passif du compte de patrimoine financier. Il aurait été préférable de mettre au dénominateur les fonds propres, c'est-à-dire la richesse nette totale majorée des actions et autres participations, pour éviter l'effet des fluctuations boursières. Toutefois, les données sur les actifs non financiers n'étant pas disponibles dans de nombreux pays de l'OCDE, la richesse nette totale ne peut être calculée. C'est pourquoi les actions et autres participations, qui constituent une partie des fonds propres, sont choisies comme dénominateur.

Les banques pratiquent l'effet de levier dans le but d'augmenter le rendement de leurs fonds propres. Or, un multiplicateur de fonds propres élevé est le signe d'un effet de levier accru, qui constitue une source éventuelle de fragilité en augmentant l'exposition d'une institution financière au risque et aux récessions; cela peut aussi signifier que le secteur recourt plus à l'endettement pour financer ses actifs.

Toutefois, un ratio élevé ne veut pas nécessairement dire qu'une société est vouée à faire faillite; il montre seulement que ce scénario est plus susceptible de se produire pour une société qui utilise beaucoup le levier financier. Il arrive que certaines sociétés s'en servent judicieusement pour financer des actifs, ce qui peut leur permettre de se désendetter à long terme.

Le ratio indique combien de fois les actifs en question détenus par le secteur bancaire représentent la valeur de leurs fonds propres. Par conséquent, si le ratio est de 2,5, cela signifie que les actifs que le secteur bancaire détient sont 2,5 fois supérieurs à leurs fonds propres.

Comparabilité

Les données sont non consolidées dans tous les pays de l'OCDE, à l'exception de l'Australie et d'Israël.

La définition du secteur financier pour lequel on calcule ce ratio peut différer selon les pays. Ainsi, le sous-secteur des autres intermédiaires financiers (S123) peut inclure des auxiliaires financiers (S124) dans certains pays, comme l'Australie, le Canada, l'Islande, la Suisse, la République slovaque et le Royaume-Uni. En Grèce, les données relatives au S124 ne sont pas disponibles distinctement, mais, dans ce cas, le portefeuille des auxiliaires financiers est assez négligeable.

Source

OCDE (2013), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, Comptes de patrimoine financier*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214461> (pour l'Australie et Israël, les compte de patrimoine financier sont consolidés).


Bases de données en ligne

OCDE (2013), « Comptes de patrimoine financier », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/na-fbs-data-fr>.

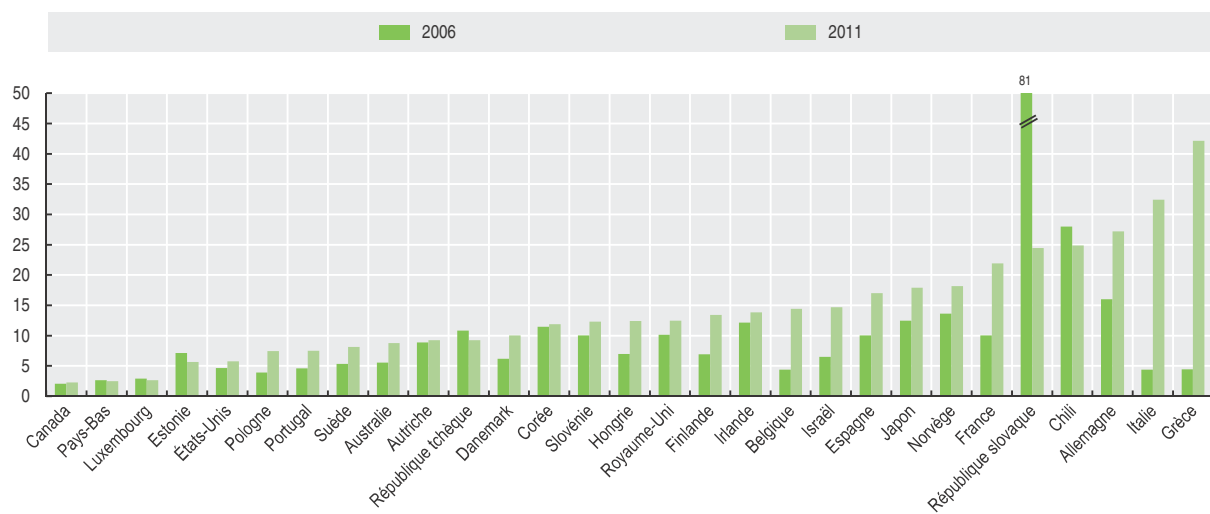
Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.


Tableau 33.1. **Levier financier du secteur bancaire**
Ratio d'actifs sélectionnés sur les capitaux propres, nombre de fois

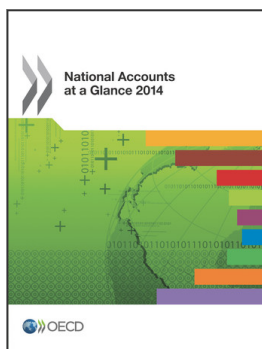
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	15.2	16.1	17.7	24.2	21.2	21.3	18.7	16.0	15.9	29.2	23.8	25.1	27.2	24.6
Australie	6.4	6.0	5.6	5.6	5.9	6.2	5.9	5.5	5.7	10.8	7.1	7.8	8.8	7.5
Autriche	13.8	14.0	18.8	19.3	16.3	13.7	10.8	8.9	7.6	10.4	8.1	7.6	9.2	8.2
Belgique	3.7	3.6	4.6	6.4	6.4	5.2	5.2	4.4	4.9	13.8	9.9	10.7	14.4	9.5
Canada	2.3	1.7	2.3	2.6	2.3	2.2	2.2	2.1	2.0	2.8	2.4	2.1	2.3	2.2
Chili	32.2	28.0	22.4	15.9	23.6	30.1	24.9	31.4
Corée	17.8	16.3	14.5	10.4	11.4	11.4	16.8	10.6	10.4	11.9	10.6
Danemark	7.1	8.0	6.3	6.2	8.5	16.0	11.3	9.5	10.1	9.3
Espagne	6.6	6.3	7.2	10.0	9.5	10.5	10.7	10.1	12.0	20.6	15.2	18.0	17.0	17.0
Estonie	4.6	2.9	3.2	2.9	3.9	3.0	3.8	7.1	6.6	6.2	6.7	6.0	5.7	5.3
États-Unis	5.2	5.1	5.7	6.4	5.5	4.9	4.9	4.7	5.5	7.9	6.4	5.5	5.8	5.2
Finlande	7.0	8.0	6.9	7.8	7.3	7.8	6.9	6.9	8.2	10.1	9.2	10.1	13.4	12.1
France	11.8	11.4	11.7	12.8	12.2	11.2	10.9	10.0	13.9	23.5	16.4	16.4	21.9	18.5
Grèce	3.3	5.0	6.6	9.5	7.6	6.3	5.2	4.4	4.3	17.3	11.9	25.7	42.2	13.4
Hongrie	12.3	12.0	11.6	10.0	8.7	7.3	7.4	7.0	7.9	13.5	11.2	12.0	12.4	12.3
Irlande	6.8	7.4	8.8	9.7	11.8	12.1	14.9	20.3	17.0	17.3	13.8	11.6
Islande
Israël	11.7	18.1	10.2	8.2	7.0	6.5	6.8	13.9	10.3	9.4	14.7	..
Italie	4.9	4.2	6.4	7.9	6.6	6.3	5.2	4.4	6.6	20.0	15.1	21.4	32.4	29.7
Japon	23.5	30.3	28.4	35.2	18.3	17.4	10.5	12.5	16.1	21.2	17.1	17.6	17.9	..
Luxembourg	2.9	2.9	2.7	2.3	1.9	2.7	2.9
Mexique	42.7	50.9	733.6	65.5	67.5	16.9	19.6	15.9	14.9	10.6	11.9
Norvège	12.6	14.5	16.0	15.3	15.2	12.6	13.4	13.6	14.8	27.7	18.2	15.2	18.2	16.4
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas	2.1	2.1	2.3	2.8	2.9	3.0	2.9	2.6	2.7	2.9	2.7	2.6	2.5	2.4
Pologne	6.6	7.9	6.9	7.9	8.0	5.3	4.9	3.9	4.0	7.8	6.1	5.7	7.4	6.4
Portugal	6.1	6.2	6.1	6.8	5.7	5.3	5.1	4.6	4.7	5.6	5.5	6.5	7.5	7.1
République slovaque	58.8	52.7	56.4	41.7	36.6	35.7	153.5	80.6	33.2	28.2	29.4	26.3	24.4	24.8
République tchèque	22.2	27.8	22.7	34.8	11.5	10.3	10.7	10.8	10.3	11.6	10.0	8.7	9.2	8.2
Royaume-Uni	7.2	7.0	7.5	9.2	9.1	9.5	10.3	10.1	12.2	15.9	11.1	10.9	12.4	12.0
Slovénie	8.2	9.5	9.0	9.4	10.4	10.0	9.2	10.6	11.0	10.9	12.3	13.3
Suède	6.1	5.7	5.1	6.7	5.8	5.7	5.6	5.4	6.4	12.6	8.2	7.0	8.1	7.2
Suisse
Turquie	4.1	6.4	5.3
Zone euro
OCDE-Total
Afrique du Sud
Chine
Fédération de Russie
Inde
Indonésie

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933094127>

Graphique 33.1. **Levier financier du secteur bancaire**
Ratio d'actifs sélectionnés sur capitaux propres, nombre de fois, 2006 et 2011



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933093177>



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Levier financier du secteur bancaire », dans *National Accounts at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-36-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.